

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	18.02.2019	11h43		DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Marc-André Nardin		Lié à :(obligatoire) ad 18.009
Titre : Amendement au projet de loi sur le réseau hospitalier neuchâtelois (LRHNe)		
Contenu :		
Art. 45, lettre e		
Le Collège des directions a pour tâches de :		
...		
e) <u>tendre à une mutualisation maximale des tâches financières, logistiques, et de gestion des ressources humaines par attribution de celles-ci au CST. (Remplace la lettre e proposée par le Conseil d'État.)</u>		
...		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Marc-André Nardin		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :